

Ecole de musique du Pays-d'Enhaut – Assemblée générale du 17 novembre 2023 Hôtel de Commune - Rougemont

Présences : Sylvie Lenoir (présidente), Boris Fringeli (directeur pédagogique), Nathalie Testa (directrice administrative), Susanne Germann, Valérie Daenzer, Stéphane Henchoz, Sébastien Martin et Jean-Claude Racine (Jurifid Sàrl).

Excusés : famille Waser, famille Vuadens et Mme Anne Fatio

Il est 20h15 lorsque Sylvie Lenoir, présidente, ouvre l'assemblée générale. Elle remercie les personnes présentes. L'ordre du jour est statutaire. Il est accepté par l'assemblée.

1. Procès-verbal de l'assemblée générale 2022

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport d'activité de l'année 2022/2023

La présidente donne la parole à Boris Fringeli, directeur pédagogique, pour son rapport qui est joint au présent procès-verbal.

Remerciements sont adressés aux 4 Communes (Pays d'Enhaut et Haut Intyamon) pour leur soutien financier ainsi que pour la mise à disposition gratuite des salles.

Un grand merci est également adressé à la directrice de l'Etablissement scolaire du Pays d'Enhaut, Mme Darcy Mottier, qui libère un grand nombre de classes pour les enseignants de l'Ecole de Musique.

Boris Fringeli annonce officiellement sa démission en tant que directeur pédagogique pour le 30 avril 2024. Il se réjouit par contre de continuer l'enseignement du piano.

Le rapport d'activité sera adressé à chaque famille par email.

3. Rapport de la présidente

Mme Sylvie Lenoir procède à la lecture de son rapport. Elle est satisfaite de l'évolution de l'Ecole de Musique. En résumé,

- 2 nouveaux membres ont rejoint le comité
- une collaboration avec les fanfares locales a été trouvée
- 3 nouveaux professeurs ont été engagés
- Le Cor des Alpes est maintenant enseigné au sein de l'Ecole
- La soirée Portes Ouvertes a été un franc succès

La présidente remercie toutes les personnes qui ont œuvré au bon déroulement de cette année, soit les Municipalités, les parents, les élèves, les professeurs ainsi que son comité.

4. Présentation des comptes 2022/2023

Nathalie Testa présente les comptes.

Les dépenses ont été limitées autant que faire se peut. L'exercice se solde ainsi par une légère perte de CHF 1'025.70, grâce à la générosité des Communes du Pays d'Enhaut qui ont accordé une rallonge exceptionnelle de CHF 10'000.-. Sincères remerciements leur sont réitérés.

5. Rapport de la fiduciaire

Au nom de Jurifid Sàrl, M. Racine lit son rapport très détaillé. Il a obtenu les explications souhaitées par la comptable et relève la bonne tenue des comptes. Ledit rapport propose à l'assemblée d'accepter les comptes 2022/2023 tels que présentés et d'en donner décharge à la responsable et au comité.

6. Acceptation des comptes 2022/2023

Les comptes sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée et décharge est donnée au comité et à la comptable. Félicitations sont adressées à Nathalie Testa pour la qualité de son travail.

7. Divers et propositions individuelles

Renouvellement du poste de directeur pédagogique

M. Racine demande si un remplaçant est déjà prévu. Non, répond Boris Fringeli, à préciser qu'en cas de besoin, il accepte de continuer son mandat jusqu'au terme de l'année scolaire.

La présidente remercie les différents intervenants et clôt l'assemblée à 21h15.

Nathalie Testa – 17 novembre 2023